

Compétences complémentaires Outre-mer : dernier round

Sur demande de l'UCSA-CGT, une réunion supplémentaire sur les compétences complémentaires Outre-mer a eu lieu ce jeudi 27 avril 2017 à Paris. Ainsi que nous le disions le 13 avril dernier ([Compétences complémentaires Outre-mer : Une négociation ? Vraiment ?](#)) une journée et demie de négociation était insuffisante.

Cette nouvelle réunion a été l'occasion pour l'UCSA-CGT de réaffirmer ses principes : aucune compétence complémentaire ne saurait se substituer à une embauche. En revanche, il s'agit de valoriser le travail des équipes des stations et de Malakoff et au besoin, de parfaire leur formation.

C'est ainsi que nous avons demandé la prise en compte de nouvelles compétences, désormais reconnues par la direction :

- Radio filmée
- Conception de contenus multimédia
- La direction propose d'ajouter une CC vidéo circonscrite à Wallis et Futuna et à Saint-Pierre et Miquelon.

Par ailleurs, dans le projet que la direction nous a transmis, celle-ci s'engage à examiner l'activité du traitement des droits d'auteur dans toutes les stations, ainsi que l'UCSA-CGT l'a demandé.

Pour le moment, la négociation trouve son point d'achoppement sur la revalorisation des primes, la direction nous ramenant à un accord global au niveau de l'entreprise. Cette perspective nous paraît lointaine.

De plus, l'UCSA-CGT demande la rétroactivité de la revalorisation, à 2015 : les primes étant en application depuis 2013, elles n'ont subi aucune augmentation en 4 ans.

L'UCSA-CGT reste à l'écoute et aux côtés des salariés, pour la défense de leurs intérêts. Il n'est pas question d'accepter un accord au rabais et nous nous battons dans ce sens.

Dans cette perspective, nous signerons une prorogation de l'accord actuel, d'un mois.

Paris, le 2 mai 2017